

# Article.1

## **VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE - 2 postes**

**Deviens animateur.ice d'ateliers pour aider les lycéen.ne.s à s'orienter !**

### **// L'Association ARTICLE 1 à Grenoble**

[Article 1](#) est une association qui œuvre en faveur de l'égalité des chances et d'une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles.

Nous sommes engagés sur 3 métiers : l'aide à l'orientation des lycéen.ne.s, l'accompagnement vers la réussite des étudiant.e.s et le développement des compétences transverses des jeunes. Nous accompagnons les jeunes de 16 à 25 ans, avec une attention particulière pour les jeunes issus de milieu populaire. Pour cela, nous avons développé plusieurs programmes, dont le programme Inspire, qui s'adresse aux lycéen.ne.s (toutes sections : générales, technologiques, professionnelles).

L'équipe grenobloise d'Article 1 est constituée de :

- Morgane Tiberti, chargée de projet INSPIRE, qui déploie le programme INSPIRE dans l'académie de Grenoble ;
- Morgane Buys-Bour, chargée de projet mentorat DEMA1N.org, en charge du développement du mentorat sur l'académie également.

Les locaux de l'antenne sont basés au sein d'un espace de coworking convivial, le Totem, à Grenoble (Tram et bus : Chavant). Les volontaires côtoieront quotidiennement Morgane & Morgane, et plus ponctuellement les autres membres de l'équipe régionale située à Lyon.

### **// Le Programme INSPIRE à destination des lycéen.ne.s**

Le programme Inspire est à destination des jeunes de seconde, première et terminale. Il comporte un volet numérique, via la plateforme [Inspire Orientation](#), et un volet terrain avec l'animation d'ateliers. Les ateliers sont animés par des bénévoles étudiant.e.s ou issu.e.s du monde professionnel, ainsi que par nos volontaires en service civique.

**Nous déployons principalement 3 ateliers :**

- Un atelier Vers le sup' qui présente la vie étudiante et la plateforme Inspire
- Un atelier Exploration qui aborde la connaissance de soi par la déconstruction des stéréotypes liés à l'orientation
- Un atelier Codes Professionnels afin de faire découvrir aux lycéens les codes du monde professionnel

Parallèlement, nous animons une communauté de bénévoles étudiants à travers des formations et événements ponctuels, et formons ces bénévoles à l'animation d'ateliers.

**Pour accompagner l'équipe Article 1 dans la réalisation de ces missions auprès des lycéen.ne.s, nous**

## **sommes à la recherche de 2 volontaires en service civique pour 2022-2023 !**

### **// Les missions**

- Animation d'ateliers sur les études supérieures et la vie étudiante dans les lycées de l'académie de Grenoble et, ponctuellement, dans l'académie du Rhône. Vous serez formé.e.s en amont de l'animation de ces ateliers.
- Participer à l'organisation et la préparation de ces ateliers.
- Participer à la mobilisation et à l'engagement des étudiant.e.s bénévoles : animation de communauté étudiante, création et participation à des évènements, création de contenus de communication (publications, visuels, vidéo), etc.
- Missions annexes: participation aux bilans des ateliers, à des réunions d'équipes, etc. Vous pourrez également proposer vos idées pour développer de nouvelles choses (activités, jeux, sensibilisation ...)
- Missions transversales: participation à l'organisation d'évènements de communauté liés à d'autres programmes ou au développement de l'antenne (soutien logistique, présence JJ, etc...)

### **// Conditions de la mission**

**Quand ?** Du 22 septembre 2022 jusqu'au 22 mai 2023 (mission de 8 mois).

**Où ?** Basée à Grenoble, mais de très nombreux déplacements sont à prévoir (dans toute l'académie de Grenoble, et plus ponctuellement dans les autres académies d'Auvergne-Rhône-Alpes). Les déplacements sont majoritairement effectués en train. Ils sont comptés dans le temps de travail et sont défrayés par l'association.

**Combien de temps ?** 24h/semaine (soit 3 jours par semaine à définir ensemble)

**Indemnité** de 580€/mois (+ 107,68€ si tu es boursier-e du supérieur échelon 5 à 7, ou bénéficiaire du

RSA). **// Profils appréciés**

- Autonomie, ponctualité, dynamisme
- Goût pour le travail en équipe
- Intérêt pour l'égalité des chances
- Bon relationnel avec le public jeune

**Pour candidater, merci de prendre quelques minutes pour compléter [ce formulaire!](#)**

**Une question ?** N'hésitez pas à contacter Morgane Tiberti [morgane.tiberti@article-1.eu](mailto:morgane.tiberti@article-1.eu) et 06 11 61 28 14.